



Reg. diseminare
Studentului de la U.D.
Sisii Spas

PH
Reneș
RECTORAT
MINISTERUL EDUCAȚIEI
DIRECȚIA GENERALĂ ÎNVĂȚĂMÂNT UNIVERSITAR

UNIVERSITATEA DIN ORADEA
REGISTRATURA

Intrată în vigoare
la 16.09.2024 din 07.11.2024

Către: INSTITUȚIILE DE ÎNVĂȚĂMÂNT SUPERIOR
În atenția: Doamnei Rector/Domnului Rector

Ref.: concursurile de poezie și de recitare, lansate de Conferința miniștrilor francofoni pentru tineret și sport a Organizației Internaționale a Francofoniei (CONFES)

Stimată Doamnă Rector,
Stimate Domnule Rector,

Conferința miniștrilor francofoni pentru tineret și sport (CONFES), organism din structura Organizației Internaționale a Francofoniei, a informat Ministerul Educației despre lansarea a celei de-a doua ediții a Concursului de poezie și oratorie, cu tema *Le jeunesse face au réchauffement climatique*, adresat tinerilor francofoni, cu vârsta între 18 -25 ani, respectiv 9-13 ani, din statele membre ale CONFES.

România a aderat la CONFES în anul 1993.

Concursul are ca obiectiv promovarea limbii franceze, încurajarea creativității literare, a exprimării vorbite a tinerilor și este structurat în două părți: concursul de poezie, care se desfășoară în perioada 21 octombrie 2024 - 20 ianuarie 2025, urmat de concursul de recitare, organizat în perioada 3 februarie - 14 martie 2025.

1. Concursul de poezie se adresează tinerilor francofoni cu vârsta între 18-25 ani, din statele membre ale CONFES. Regulamentul detaliat al concursului de poezie (calendarul concursului, condițiile de eligibilitate, formatul și modalitatea de transmitere a lucrărilor, rezultatele concursului etc.) se regăsește în Anexa 1, atașat prezentei Note.

2. Concursul de oratorie se adresează tinerilor francofoni cu vârsta între 9-13 ani, din statele membre ale CONFES care vor recita, la alegere, una dintre poeziile prezentate în cadrul Concursului de poezie. Regulamentul detaliat al concursului de recitare (calendarul, condițiile de eligibilitate, formatul și modalitatea de transmitere a candidaturilor, rezultatele și premiile concursului etc.) se regăsește în Anexa 2, atașat prezentei Note.

Calendarul previzional al etapelor Concursului de poezie și recitare al CONFES:

a) concursul de poezie: lansarea concursului - 21 octombrie 2024, data limită pentru transmiterea lucrărilor - 20 ianuarie 2025, transmiterea rezultatelor - 30 ianuarie 2025;

b) concursul de recitare: lansarea concursului - 3 februarie 2025, data limită de transmitere a candidaturilor - 14 martie 2025, anunțarea rezultatelor - în marja Conferinței ministeriale a CONFES, prevăzută a fi organizată în 2025, în Maroc.

Având în vedere cele menționate, vă adresăm rugămintea de a disemina informația către persoanele interesate din instituția pe care o coordonați și de a urma pașii necesari în vederea participării.

Mulțumindu-vă pentru colaborare, stimată doamnă/stimate domnule rector, vă asigurăm de toată considerația.

Daniela Vasilica BURGHILĂ
DIRECTOR GENERAL

Elena Janina VÎLCEA
DIRECTOR

chuxa 1.



CONFÉRENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA FRANCOPHONIE

REGLEMENT CONCOURS DE POESIE 2024-2025

ARTICLE 1ER-CREATION

Il est créé un concours international de poésie en langue Française ouvert aux Etats et gouvernements membres de la CONFEJES, avec pour Thème : **La jeunesse face au réchauffement climatique.**

ARTICLE 3-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est organisé par la CONFEJES et ouvert aux jeunes âgés de 18-25 ans des Etats et gouvernements membres de la CONFEJES.

Un (01) seul texte de poésie est autorisé par candidat.

La participation au concours est gratuite.

Les textes soumis ne seront pas retournés à l'expéditeur.

ARTICLE 5-COMPOSITION DU JURY

La commission d'organisation est constituée du Président du jury, des membres de jury et de l'équipe du Secrétariat général de la CONFEJES.

ARTICLE 6-CONDITIONS D'ENVOI

Toutes les candidatures devront porter les mentions suivantes : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, ville de résidence, numéro de téléphone, adresse mail et être envoyées à l'adresse mail suivante: concourspoesie-declamation@confajes.org

ARTICLE 2-FORMAT DU TEXTE

Le texte devra être original, n'avoir jamais été édité, ni publié, ni primé à d'autres concours littéraires et libres de droits.

a) Le texte, en français, devra :

- être présenté sur un maximum de cinq cents (500) mots,
- Respecter les indications ci- après :

* Police Arial

* Taille 12

* Interligne 1,5

b) Clauses éliminatoires

Le non-respect des indications ci- dessus constitue une clause éliminatoire.

ARTICLE 4-RESULTATS

Les résultats seront envoyés le **30 janvier 2025** par courriel aux gagnants et publiés sur le site officiel de la CONFEJES et sur les réseaux sociaux.

Le verdict du jury tiendra compte de la qualité de la langue et du respect des consignes données.

ARTICLE 7-ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



TERMES DE REFERENCE DE LA DEUXIEME EDITION DU CONCOURS DE POESIE ET DE DECLAMATION

1. Contexte et Justification

La CONFESJES, organisation intergouvernementale, œuvre pour la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs. Elle ne saurait assurer un tel leadership sans disposer d'une stratégie de communication efficace et conséquente. Elle ne peut prétendre être une institution au développement privilégié si les principales parties prenantes ne sont pas informées de ses actions et réalisations grâce à une communication stratégique.

L'objectif principal est de doter la CONFESJES d'une stratégie de communication prenant en considération son statut d'organisation intergouvernementale.

Les objectifs spécifiques consistent à :

- Booster la notoriété, améliorer l'image et accroître la visibilité de la CONFESJES ;
- Valoriser et renforcer l'identité et les idéaux de la CONFESJES ;
- Développer la coopération avec les parties prenantes.

En vue de mettre en œuvre ladite stratégie, un concours de poésie et de déclamation a été organisé pour promouvoir l'expression littéraire et la maîtrise de la langue française chez les jeunes francophones, mais aussi et surtout d'accroître sa visibilité en la faisant connaître par son public cible.

2. Objectifs du Concours

Les objectifs du Concours sont de :

1. Faire connaître la CONFESJES dans les écoles du Sénégal et des états membres ;
2. Renforcer les connaissances des élèves sur la CONFESJES et ses actions ;
3. Raffermer le sentiment d'appartenance des plus jeunes à la CONFESJES ;
4. Contribuer à la promotion de la langue française ;
5. Susciter la curiosité des élèves sur les programmes de l'Institution ;
6. Renforcer la visibilité des actions de la CONFESJES et de ses partenaires dans le cadre de la promotion de la Francophonie ;
7. Contribuer au rayonnement des activités CONFESJES à travers tout le Sénégal ;
8. Encourager l'expression littéraire et poétique des jeunes ;
9. Promouvoir la langue française et les valeurs de la francophonie.

3. Description du Concours

Le concours de poésie s'adresse aux jeunes de 18-25 ans des 42 Etats et gouvernements membres pays membres de la CONFESJES. Les participants devront soumettre des poèmes originaux. La deuxième partie du Concours concerne la déclamation. Les candidats pour cela devront être âgés de 9 à 13 ans. Ces derniers auront à déclamer au choix, un (01) des cinq (05) premiers poèmes issus du Concours de Poésie écrite.

4. Critères de Participation

- Être citoyen (ne) d'un des 42 Etats et gouvernements membres de la CONFÉJES.
- Avoir entre 18-25 ans pour le Concours de Poésie et 9-13 ans pour le Concours de Déclamation.
- Les poèmes doivent être rédigés en français, original, n'avoir jamais été édités, ni publiés, ni primés à d'autres concours littéraires, et libres de droits.
- Respecter le thème du Concours.
- Chaque participant doit soumettre un seul poème, entre 20 et 40 vers.
- Respecter les indications suivantes : police Arial, taille 12, interligne 1,5.

5. Thème du Concours

Le thème retenu pour cette édition est **La jeunesse face au réchauffement climatique**. Ce thème invite les jeunes à exprimer leurs ressentis, leurs inquiétudes, peurs, mais aussi leurs espoirs et solutions par rapport à l'un des plus grands défis de notre époque.

6. Modalités de Participation

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse suivante : concourspoesie-declamation@confejes.org . La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **20 janvier 2025** pour la Poésie et **14 mars 2025** pour la Déclamation.

Les poèmes doivent être envoyés sous format PDF avant la date limite fixée. Les candidats à la déclamation doivent soumettre une courte vidéo (maximum 3 minutes), avec une qualité audio et vidéo suffisante pour la compréhension.

7. Critères d'Évaluation

- **Pour la Poésie :**
 - Originalité et créativité du texte.
 - Respect du thème.
 - Maîtrise de la langue française (vocabulaire, grammaire, syntaxe).
 - Émotion et profondeur du message.
- **Pour la Déclamation :**
 - Clarté et expressivité de la diction.
 - Maîtrise de la langue française.
 - Capacité à transmettre les émotions du texte.
 - Mise en scène et qualité de la présentation (gestuelle, expression faciale).

8. Prix et Récompenses

Concours de Poésie

- **1^{er} prix** : ordinateur portable HP + Enveloppe 500 000 FCFA
- **2^{ème} prix** : ordinateur portable HP + 250 000 FCFA
- **3^{ème} prix** : Smartphone +100 000 FCFA

Concours de Déclamation

- **1^{er} prix** : : tablette Samsung Galaxy TAB A + jeu de société + fournitures scolaires
- **2^{ème} prix** : mini tablette Samsung + jeu de société + fournitures scolaires
- **3^{ème} prix** : montre connectée pour enfants + jeu de société + fournitures scolaires

2 Prix spéciaux

- Coup de cœur du jury : Enveloppe surprise
- Prix de la créativité : Enveloppe surprise

Les cinq premiers de chaque concours recevront un certificat de participation.

9. Calendrier Prévisionnel

Concours de Poésie

- **Lancement du concours** : 21 octobre 2024
- **Date limite des candidatures** : 20 janvier 2025
- **Annonce des résultats** : 30 janvier 2025

Concours de Déclamation

- **Lancement du concours** : 3 février 2025
- **Date limite des candidatures** : 14 mars 2025
- **Annonce des résultats** : en marge de la Conférence ministérielle prévue au Royaume du Maroc

10. Dispositions finales

En participant, les auteurs cèdent à la CONFESJES le droit de publier et de diffuser les œuvres lauréates, tout en conservant leurs droits d'auteur. Toute question ou réclamation concernant le concours doit être adressée à l'adresse concourspoesie-declamation@confesjes.org.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière des termes de référence et des décisions du jury.